

UNAFAM Infos

La lettre d'information de la délégation Unafam Nouvelle-Aquitaine

Avril 2017, n°3

L'édito

Une nouvelle organisation régionale

Notre nouvelle organisation régionale s'est appuyée sur une réflexion collective qui a permis d'intégrer les problèmes liés à la grande dimension du territoire de la Nouvelle-Aquitaine, regroupant douze délégations départementales Unafam.

Ainsi un comité de pilotage composé des représentants des différentes délégations départementales a été constitué, il se réunit tous les deux mois et est animé par le délégué régional et deux délégués régionaux adjoints.

Ce COPIL a mis en œuvre une organisation territoriale régionale divisée en deux territoires.

Un territoire Nord, regroupant les anciennes régions Poitou-Charentes et Limousin, auquel le département de la Dordogne est rattaché. Ce territoire est animé par les deux délégués régionaux adjoints, l'un à Poitiers (Jean Renaud) et l'autre à Limoges (Robert Costanzo).

Un territoire Sud représentant l'ancienne région Aquitaine diminuée de la Dordogne qui est suivi par le délégué régional posté à Bordeaux.

L'animation de notre nouveau territoire nous a conduit à déplacer notre siège administratif de Bordeaux à Angoulême, cette ville étant la plus centrale de la Nouvelle-Aquitaine. Nous avons emménagé dans nos nouveaux bureaux en fin 2016, remercions ici les bénévoles de l'Unafam qui ont participé aux travaux de rénovation de ces locaux spacieux.

Parallèlement nous avons poursuivi les actions engagées sur l'ensemble du territoire Nouvelle-Aquitaine. D'abord en renforçant nos liens avec l'ARS où nous rencontrons régulièrement les différentes directions concernées par la maladie et le handicap psychique. Ainsi nos trois représentants Unafam ont été désignés pour siéger au sein de la nouvelle CRSA (Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie).

Ensuite notre travail partenarial s'est prolongé auprès des acteurs de la santé, de la vie associative ainsi qu'auprès des collectivités territoriales.

Ces différentes actions sont illustrées dans notre lettre régionale qui témoigne de notre volonté d'accompagner et d'améliorer la vie des 180 000 personnes touchées par la maladie psychique en Nouvelle-Aquitaine.

Claude Hamonic
Délégué régional

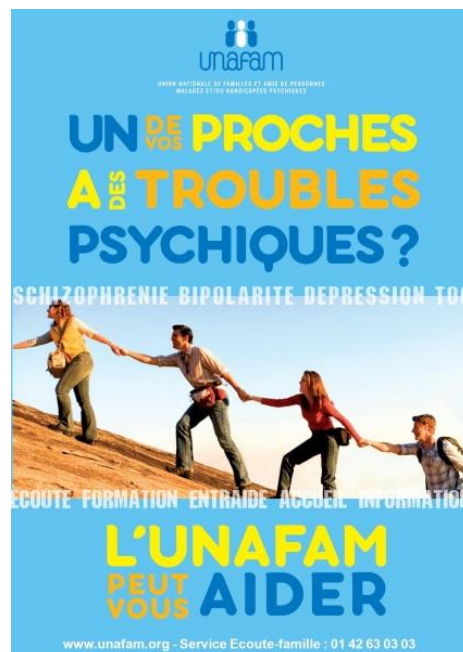


DÉLÉGATION DE LA NOUVELLE-AQUITAINE

33 rue Saint Ausone 16000 Angoulême – 05 45 95 30 38

nouvelle-aquitaine@unafam.org - <http://unafam.org/nouvelle-aquitaine>

Union nationale des familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques



Le nouveau visuel des affiches Unafam

L'Agenda régional

Journée « troubles psychiques » : le 08 avril à Bordeaux (33).

Copil esprit des lois le 14 avril 2017 au siège de l'ARS à Bordeaux (33).

Inauguration du pôle psychique Unafam Nouvelle-Aquitaine/ ATTAPsy le jeudi 11 mai 2017 à Angoulême (16).

Ateliers d'entraide « Prospect » :
Les 12,13 et 14 mai ou 19, 20 et 21 mai à Limoges(87) et les 19, 20 et 21 mai à Poitiers(86).

Journée interdépartementale des familles LIM+24 (DD19, 23,24 et 87) le 24 juin à Périgueux (24).

Etapes « Psycyclette » :
Le 24 juin à Royan (17)
Le 25 juin à Libourne (33)
Le 26 juin à Villeneuve sur Lot (47)

Une nouvelle chargée de mission

Le bon fonctionnement de la délégation régionale a été perturbé en 2016 par le départ inopiné de notre chargée de mission, son poste étant resté vacant durant plusieurs mois. Depuis le 09 janvier, une nouvelle chargée de mission, Marie-Pierre GUITARD, est installée dans la délégation régionale à Angoulême.

Marie-Pierre GUITARD a une formation de sociologue. Elle a jusqu'à présent principalement travaillé dans le secteur socio-culturel. Elle a une expérience de coordination et d'animation de réseau (coordinatrice de l'Association des Ludothèques d'Aquitaine et chargée de mission à l'Association des Ludothèques Françaises à Paris). Marie-Pierre a aussi une expérience associative en tant que bénévole d'une Cie de marionnettes à Angoulême.



Notre nouvelle chargée de mission

Elle a pour fonction d'appuyer les actions des délégués régionaux bénévoles. Son rôle de chargée de mission est de :

- aider au montage de dossiers pour la délégation régionale Nouvelle-Aquitaine.
- Contribuer à la mise en place des actions de l'Unafam (promotion santé mentale et aide aux familles).
- Soutenir les actions des douze délégations départementales, par des apports techniques, informatifs et organisationnels.
- Organiser les réunions régionales en Nouvelle-Aquitaine et mettre en œuvre les décisions prises.
- Avec les bénévoles, assurer la représentation de l'UNAFAM dans les instances régionales, forums et manifestations en Nouvelle-Aquitaine.
- Participer à la déstigmatisation des maladies mentales et du handicap psychique.

Nous lui souhaitons la bienvenue dans ses nouvelles fonctions.

Le Pôle Psychique

Depuis décembre 2016, notre délégation régionale a aménagé dans ses nouveaux locaux à Angoulême. Locaux qu'elle partage avec l'association ATTAPSy (Association pour des Toits et du Travail Accompagnés pour personnes en situation de Souffrance Psychique invalidante). Ces deux associations réunies constituant ainsi un Pôle Psychique qui offre sur la ville une nouvelle visibilité sur la maladie et le handicap psychique.

Le 11 mai prochain, nous organiserons une journée « portes ouvertes & inauguration » de ce pôle, l'occasion de faire découvrir nos bureaux et les actions de l'Unafam. Au programme des expositions dont celle de la délégation des Landes « je suis Unafam » réalisée par des lycéens de terminale en section arts plastiques et la projection du film « esprit des lois » mettant, entre autre, en avant le CH Esquirol (87). Un concert assuré par deux musiciens dont l'un souffrant de maladie psychique, sera organisé pour terminer cet après-midi sur une note festive. Il sera suivi d'un pot de l'amitié et d'un pique-nique.

Rendez-vous le 11 mai !

L'Unafam à la CRSA

L'UNAFAM Nouvelle Aquitaine est présente à la C.R.S.A avec trois représentants: un titulaire (Jean RENAUD) et deux suppléants (Patrick DAUGA et Robert COSTANZO).

Le représentant UNAFAM a demandé la création d'un "groupe de travail transversal de la CRSA pour la Psychiatrie et la santé mentale".

Ayant obtenu un accord de principe ce groupe comporte les représentants de l'UNAFAM, un représentant de la Fondation John BOST, un représentant de l'association RENOVATION et un représentant de l'association EMMANUELLE, en outre Madame le Dr Danièle BOURLOT, psychiatre Présidente de la CME du CH ESQUIROL et membre de la CRSA, a accepté de participer à notre réflexion.

Ce groupe de travail permanent spécialisé en santé mentale et psychiatrie propose des actions aux différentes commissions de la CRSA : prévention, organisation des soins, droits des usagers, prises en charges et accompagnements médico-sociaux.

Quatorze besoins ont été identifiés et des mesures avec un échéancier ont été proposées pour chacun d'entre eux. Parmi ces besoins nous pouvons citer : faciliter l'accès et la continuité des soins ; connaître le nombre de personnes en situation de handicap psychique et leurs besoins ; respect des droits des usagers, favoriser l'insertion professionnelle en milieu ordinaire et développer les ESAT, prévoir des formules de logements accompagnés ; le vieillissement des personnes malades psychiques ; la formation des professionnels, le développement des GEM en zones rurales et péri urbaines...

L'objectif est que la maladie mentale et le handicap psychique ne soient plus une spécificité laissée aux seuls professionnels de la psychiatrie, aux usagers et aux proches des malades.

Les besoins en logement adapté (16)

Le 21 mars dernier, à Angoulême, lors du 3^{ème} colloque de l'Unafam Charente, a été restituée l'enquête sur les besoins en structures et services d'accompagnement à créer pour le département de la Charente. Enquête à l'initiative de l'association ATTAPsy (Association pour des Toits et du Travail Accompagnés pour personnes en situation de souffrance Psychique) et soutenue par l'Unafam 16. Voici quelques éléments du résultat de cette enquête qui sera détaillée dans les actes du colloque (à paraître).

ATTAPsy soutenue par l'Unafam 16, a lancé cette enquête en raison :

- des difficultés à obtenir un chiffrage des besoins en structures d'accompagnement pour les personnes en situation de souffrance psychique auprès de la MDPH,
- des difficultés à pouvoir interpréter la file active du Centre Hospitalier Camille Claudel,
- de la demande récurrente des financeurs concernant une évaluation de ces besoins.

Pour concevoir cette enquête, ATTAPsy a travaillé avec une sociologue et l'ISPED de Bordeaux (Institut Santé Public d'Epidémiologie et de Développement) qui a traité les données.

Le questionnaire a été élaboré pour s'adresser à trois publics majeurs dans la maladie psychique, **les usagers, les aidants** (famille, amis) **et les professionnels** (éducateurs, mandataires, ...).

273 questionnaires ont été pris en compte, dont 49 d'usagers, 44 d'aidants et 181 de professionnels.

Cette enquête s'est attachée à l'étude de trois aspects : les caractéristiques des usagers, l'aide apportée à l'utilisateur et le logement et le dispositif d'accompagnement de l'utilisateur.

Les usagers qui ont répondu souffrent principalement de schizophrénie.

Une importance particulière a été accordée à la notion de situation subie en ce qui concerne l'hébergement dans lequel vit l'utilisateur.

Pour 33% d'entre eux, elle n'est pas un choix, contre 37% au regard des

familles et 28% pour les professionnels

Ce qui fait consensus pour les trois publics :

Le logement souhaité est :

- l'appartement seul pour 33 % des usagers, 35 % des aidants, 47 % des professionnels,
- la maison relais ou la résidence accueil pour 47 % des usagers, 68 % des aidants, 50 % des professionnels.

Pour les services d'accompagnement souhaités :

- 36% des usagers souhaitent être aidés par un service d'accompagnement (SAVS : 23 %, SAMSAH : 13 %) et 23 % par un SAAD.
- 78 % des aidants souhaitent pour leurs proches malades un service d'accompagnement (SAVS : 39 %, SAMSAH : 39 %) et 15 % l'aide d'un SAAD.
- 60 % des professionnels souhaitent un service d'accompagnement (SAVS : 32 %, SAMSAH : 28 %) et 20 % l'aide d'un SAAD pour l'utilisateur.

L'enquête fait ressortir l'absence actuelle, en Charente, de service d'accompagnement : aucune place de SAVS et seulement 23 places de SAMSAH pour tout le département pour les personnes en situation de handicap psychique.

Cette enquête trouve sa limite en ce qui concerne l'expression des besoins en FAMs Spécialisés, et en Foyers de vie. Pour cela, elle aurait besoin d'être complétée par une enquête sur la file active du C.H. Camille Claudel qui est de 14 000 personnes.

Nos représentations

Soutien à la pétition d'Espoir 33 pour lutter contre la fermeture du Club Mozart (centre occupationnel de jour de Bordeaux Grand Parc) (33).

Journée ARS santé mentale le 10 février 2017 à Pau (64).

Journée « *Le CLSM, une révolution tranquille* », le 19 janvier à Talence (33).

Assemblée Générale de la délégation départementale 40 le 21 janvier à Dax.

Participation à « la galette » de la délégation départementale 33 le 14 janvier 2016 à Bordeaux (33).

La journée ARS de présentation du système d'information de suivi des orientations dans le secteur du handicap et Via trajectoire Handicap. Le 08 février à Pessac (33).

La 12^{ème} journée des professionnels de santé et des associations de patients. Le 10 mars à Mérignac (33).

Signature de la pétition « pour un véritable plan psychique » dans le programme des candidats à la présidentielle.

Journée de réflexion sur le PRS 2018-2027, le 09 mars à Angoulême (16).

Commission Régionale "Sport et souffrance psychique", réunion du 10 mars 2017 à Bordeaux.

Le 21 mars, 3^{ème} Colloque Unafam 16 « *L'accompagnement dans le parcours de soins de la personne en situation de maladie psychique* » à Angoulême.

CRSA Nouvelle-Aquitaine réunions de la Commission spécialisée « prises en charge et accompagnements médico-sociaux » le 24 janvier 2017 et 21 mars 2017 à Bordeaux.

Conseil d'administration du CREAL le 24 mars 2017 à Bordeaux.

Comité d'experts de stérilisation à visée contraceptive le 27 mars à Bordeaux.

« Je me sens bien dans mon assiette ! »

Le 7 février dernier, la délégation de l'Unafam des Landes, avec le soutien de la fondation PILEJe et de la ville de Saint-Paul-les Dax, organisait une journée thématique autour du bien-être et de l'alimentation santé. Mme Sylvie OTHARAN, membre du Bureau de la délégation des Landes (40), nous présente un compte-rendu de cette action.

Le mardi 7 février 2017, l'Unafam 40, avec la participation du GEM « arcs en ciel » de Saint Paul les Dax et le GEM « à l'assaut » de Saint Vincent de Tyrosse, a organisé à la salle Félix Arnaudin de Saint Paul lès Dax un après-midi « Je me sens bien dans mon assiette ! ».

« Trois temps forts ont rythmés cet après-midi »

Environ 120 personnes ont participé à cette action. L'après-midi et le début de soirée se sont déroulés en trois temps :

- de 15h à 17h30 : différents ateliers autour de la thématique « Je prends soin de moi », étaient proposés aux participants. Des massages détente avec une sophrologue et un praticien Bien-être. Un atelier ludique et créatif pour retrouver de l'espace en soi afin de mieux se sentir face à la maladie d'un proche était animé par une art-thérapeute et une IDE de l'hôpital de jour.

En complément des ateliers, des tables d'informations Unafam et GEM permettaient au public de découvrir les associations. Mme OTHARAN a ainsi pu échanger avec quelques personnes qui ne connaissaient pas l'Unafam.



Photo de la conférence débat.

- de 18h30 à 20h30 une conférence débat : « Je me sens bien dans mon assiette ! ». Elle était animée par Docteur Patrice CARTA DIU en alimentation santé et micronutrition.

Cette conférence interactive se faisait sous forme d'un diaporama – question/réponse.

Cinq idées ressortent de cette conférence : « *bouder la salière et ajouter des épices* », « *oui aux vitamines et aux minéraux* », « *les omégas 3 c'est sympa !* », « *mettez de la couleur dans votre assiette* », « *pense à varier le contenu de ton assiette et fais-toi plaisir, goûter des saveurs inconnues !* »

- un buffet-santé dégustation a conclu la journée, laissant la place à la pratique, au plaisir et la convivialité.

Plaquette de la conférence débat.

La Fondation PILEJe, en partenariat avec l'Unafam et la ville de Saint-Paul-lès-Dax, a le plaisir de vous inviter à la conférence-débat animée par le Docteur Patrice Carta, DIU en alimentation santé et micronutrition :

JE ME SENS BIEN DANS MON ASSIETTE !

Un regard nouveau sur l'alimentation santé

Mardi 7 février 2017, à 18h30, à Saint-Paul-lès-Dax

Salle Felix Arnaudin - Rue Abbé Bordès - 40 990 Saint-Paul-lès-Dax

ENTRÉE LIBRE
TOUT PUBLIC

DIAPORAMA
QUESTIONS-RÉPONSES
BUFFET SANTÉ

FONDATION PILEJE PROMOUVOIR LA SANTÉ DURABLE
UNAFAM
Ici, on a plus de caractères!

Psycyclette 2017

Cette année notre région accueillera trois étapes de la course sur le parcours qui relie Versailles à Toulouse.

La 4^{ème} édition de Psycyclette, la randonnée cyclotouriste composée de personnes en situation de handicap psychique, encadrées par des soignants, des aidants familiaux ou autres et divers partenaires du monde sportif et/ou médico-social, organisée par l'Unafam, aura lieu du 20 au 27 juin 2017.

Le départ se fera le 20 juin à Versailles pour quatre destinations à travers la France. Pour le parcours du Sud-Ouest de la France l'arrivée est prévue le 27 juin à Toulouse. Parmi les étapes : Royan (17) le **24 juin**, Libourne (33) le **25** et Villeneuve sur Lot (47) le **26**. N'hésitez pas à retenir une de ces dates dans vos agendas pour **acclamer nos valeureux cyclotouristes** lors de leur arrivée !

L'occasion pour les trois délégations Unafam de Charente Maritime, Gironde et Lot et Garonne d'organiser des manifestations festives pour accueillir les psycyclistes et inviter les habitants à porter un nouveau regard sur les maladies psychiques.

Vous pouvez aussi les soutenir **en participant au financement des frais d'hébergement et de repas des « psycyclistes »** en vous rendant sur la page de financement participatif de Psycyclette 2017 (<http://www.alvarum.com/unafam/psycyclette2017>). Chaque don bénéficie d'une déduction fiscale à hauteur de 66% pour les particuliers (60% pour les personnes morales).

D'avance, remercions ici les bénévoles, les participants et les donateurs qui rendent cet évènement possible. Nous vous présenterons un compte-rendu des étapes dans notre région dans la prochaine lettre régionale.